

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MONTFAUCON

REPUBLIQUE
FRANCAISE

REGION AUVERGNE
RHÔNE-ALPES

DEPARTEMENT
DE LA HAUTE-LOIRE

ARRONDISSEMENT
D'YSSINGEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU BUREAU

L'an deux mille vingt-deux, le 19 octobre à 18h00,
le Bureau s'est réuni en séance ordinaire
au siège communautaire (salle du Conseil),
sous la présidence de M. Bernard SOUVIGNET, Président.
(Secrétaire de séance : Gilles CIBERT).

Présents : MM. CIBERT Gilles, JURY Gilles, SABY François-Régis,
SANTY Jean-Pierre, POINAS Jean Michel, M. DURIEUX Pierre et
SOUVIGNET Bernard.

Excusé : M. PEYRARD Guy.

Absent : Néant.

Nombre de membres :

En exercice : **8**

Présents : **7**

Ayant pris part au vote
(vote public) : **7**

○ Pour : **7**

○ Contre : **0**

○ Abstention : **0**

○ Blanc : **0**

○ Nul : **0**

M. le Président rappelle au Bureau les dispositions de l'article
L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales précisant
qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil nomme un ou
plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il précise que selon les termes d'une réponse ministérielle du
29 décembre 1997, le Bureau de la Communauté de Communes est
soumis aux mêmes règles que le Conseil pour adopter des décisions
dans les matières déléguées par ce dernier.

M. le Président propose au Bureau de procéder à cette
nomination par un vote à main levée.

LE BUREAU, après en avoir délibéré sans débat contradictoire
et à l'unanimité des suffrages exprimés :

- désigne M. Gilles CIBERT comme secrétaire de séance.

Ainsi délibéré, les jour, mois et an susdits,
Pour extrait conforme,
Bernard SOUVIGNET – Président,

Date de convocation :

Le 14 octobre 2022

Date d'affichage :

Le 14 octobre 2022

DECISION N° :
DB/2022-10-19/01

OBJET DE LA SEANCE :
Désignation du
secrétaire de séance

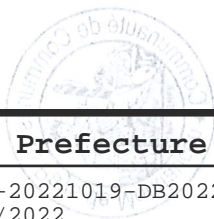
AR Prefecture

043-244300307-20221019-DB2022101901-AU
Reçu le 25/10/2022



*Certifié exécutoire par transmission
en Sous-Préfecture d'Yssingaux le*

Affichage et publication effectués le



AR Prefecture

043-244300307-20221019-DB2022101901-AU
Reçu le 25/10/2022